

SOUSCRIPTEUR & ASSURÉ(E) *

CO-SOUSCRIPTEUR & CO-ASSURÉ(E) *

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Contrat : PRIVATE VIE , numéro * : _____

* Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement ne sera pas prise en compte.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, et conformément aux Conditions Générales valant note d'information de mon contrat cité en référence, je souhaite :

**Sélectionner l'EMTN EURO MEMORY 2 dans le cadre de mon contrat.
Je joins ce bulletin à mon dossier de souscription.**

Par dérogation aux Conditions Générales valant Note d'information, mon versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'ai indiquée sur mon bulletin de souscription.

Attention ce bulletin doit impérativement être retourné chez NORTIA avant le 15/10/2010 à 16h00

Les investissements reçus postérieurement à cette date se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.

AVERTISSEMENT :

L'EMTN EURO MEMORY 2 est un EMTN émis par Crédit Agricole CIB FS.

Pour investir sur l'EMTN EURO MEMORY 2 , il est recommandé que le terme du contrat soit fixé au delà du 29 octobre 2018.

Le souscripteur a bien été averti que :

- **L'EMTN EURO MEMORY 2** est d'une durée d'investissement de 8 ans,
- **L'EMTN EURO MEMORY 2 n'est pas à capital garanti,**
- **En cas de cession du produit avant son échéance, la valorisation effective du produit pourra présenter une décote importante,**
- Les documents présentant le fonctionnement de l'EMTN EURO MEMORY 2 n'ont pas été communiqués à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le souscripteur a bien été informé que :

- **L'EMTN EURO MEMORY 2** n'est pas accessible aux opérations programmées et aux options du contrat (*versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés...*)
- Les frais de gestion du contrat au titre de ce support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement de l'EMTN EURO MEMORY 2 les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires ou sur le fonds en euros présents au contrat à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis soit sur l'EMTN EURO MEMORY 2, soit sur l'un des supports monétaires proposés au contrat ou sur le fonds en euro.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance des documents de présentation et/ou du prospectus simplifié de chaque support sélectionné dans le présent bulletin ainsi que des particularités de fonctionnement, des objectifs et des avertissements concernant l'EMTN EURO MEMORY 2.

Il déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des unités de compte, il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur, celle-ci étant par nature sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Les informations recueillies dans le cadre de votre souscription sont destinées et transmises à Axéria Vie et/ou à ses partenaires et sont nécessaires pour le traitement et la gestion de votre dossier. La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée vous donne un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à toute information nominative vous concernant et qui figurerait sur tout fichier destiné à Axéria Vie et/ou à ses partenaires. Ces droits peuvent être exercés directement auprès d'Axéria Vie à l'adresse suivante: Axéria Vie - 33, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

Fait à : _____

Le : ____/____/____

Référence Conseiller : _____

Nom, Prénom : _____

Signature(s) du

Souscripteur - Assuré(e) : Co-souscripteur - Co-assuré(e) :
précédée(s) de la mention manuscrite « lu et approuvé »
